



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 25 avril 2007

Date de la convocation 18 avril 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de la Chapelle à Aspiran
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance M Jean Noël SATGER, M. JM FERRIERES, Aspiran Mme Françoise REVERTE, Aspiran M Francis GAIRAUD, M. Alain MATHIEU, Cabrières M Claude REVEL, Canet Mme Maryse FABRE, Canet Mme Maryse FLORENTIN, Canet M Jacques BORE, M. Xavier GARCIA, Canet M Jean Claude LACROIX, Jean Luc GABORIT, Ceyras M Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, M. Henri SOBELLA, Clermont l'Hérault M René GALTIER, Clermont l'Hérault Mme Sylvie GOMIS, Clermont l'Hérault M Didier BOUDET, Clermont l'Hérault Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault M Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M André RUAS, Lieuran Cabrières M Daniel VIALA, M. Pierre OLLIER, Mérifons M François LIEB, Nébian M Guilhem DARDE, M. Jérôme LUGAGNE, Octon M Robert ARNOU, M. Jean Jacques LEBREAU, M. Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan M Christian BILHAC, M. Jacques MONTAGNE, Péret Mme Chantal FONT, Salasc M Jean COSTES, Salasc M Pierre MAROUILLAT, Usclas D'Hérault M Georges NOUGUIER, Valmascle M Bernard KHON, Villeneuve Mme Nicole ALESSANDRI, Villeneuve</p>		<p>M Jean Luc BIROUSTE à M Bernard SOTO Mme Elodie CHALAGUIER à M Jean Noël SATGER M Jean FRADIN à M Claude REVEL M Joël AZAM à M Jacques MONTAGNE Mme Colette TOUILLIER à Sylvie GOMIS M Jean Pierre CAUCANAS à M Alain CAZORLA M Jean Louis LACROIX à M François LIEB</p>

Objet : Budget Primitif 2007 – Budget annexe ZAC de la Barthe - ADOPTION

M. BILHAC rappelle aux membres du conseil que lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 mars 2007, s'est tenu le débat d'orientation budgétaire, conformément aux dispositions combinées des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il donne ensuite lecture du projet de budget annexe de la ZAC de la Barthe 2007 conformément au document joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le budget annexe de la ZAC de la Barthe 2007 :

	Section d'investissement		Section de Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget annexe de la ZAC de la Barthe	569 715.00	569 715.00	447 320.00	447 320.00

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet du Budget annexe de la ZAC de la Barthe de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2007.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. BILHAC et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le Budget annexe de la ZAC de la Barthe de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2007 tel que présenté,

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la
Communauté de Communes

Bernard SOTO.